

----- Original Message -----

From: m.varroud-vial

To: Réseau-VICHY-DIABETE; Réseau-de-Haute-Alsace; Réseau-DIABETE-35; Réseau-REUCARE; Réseau-RESDIAB-06; Réseau-REDIAB-Cote-D'Opale; Réseau-PREVART; Réseau-Pôle-santé-du-douaisis; Réseau-PREVAL; Réseau-PARIS-Diabète; Réseau-KERDIAB; Réseau-GENTIANE; Réseau-DROMARDIAB; Réseau-Diapason-24; Réseau-DIANEFRA; Réseau-DIABVIRE; Réseau-DIABIROISE; Réseau-DIABHAINAUT; Réseau-diabète-santé-53; Réseau-DIABAIX; Réseau-DIAB-OUEST-ORNE Réseau-DIAB-OUEST-ORNE; Réseau-DEDICAS; Réseau-CODIAB; Réseau-APDD

Sent: Wednesday, December 19, 2007 11:26 PM

Subject: Réunion de formation sur les itinéraires de soins

Bonjour

Vous avez été ou vous allez être contacté par le délégué de Sanofi-aventis pour organiser une ou plusieurs soirées de formation autour des CD "itinéraires de soins". Ces soirées sont destinées aux médecins de votre réseau ou que vous souhaitez intéresser à votre réseau et il vous appartient de dresser la liste des invités en coopération avec le délégué de Sanofi.

Ci-joint

- le programme de formation avec le déroulement prévu de la soirée telle que nous l'avons conçue,

- le fichier ppt de présentation à projeter et à utiliser par l'expert et l'animateur, qui vous sera également adressé sous forme d'un CD.

Le ppt sera projeté sur l'écran par l'animateur qui devra parcourir les itinéraires du CD à partir du cas clinique, en interaction avec les médecins participants. Les 3 itinéraires que nous proposons de consulter pour répondre aux questions posées à partir du cas clinique sont: échec de la bithérapie, ajout de l'insuline aux ADO, risque cardio-vasculaire.

Un CD devra être remis à chaque participant en fin de réunion et à cette fin un lot de CD vous sera donné par la visite médicale Sanofi.

La soirée de formation est validante dans le cadre de la FMC et de l'agrément ANCREC, qui est déjà effectif à défaut d'être officiel: 4 crédits. De toute façon l'agrément, une fois confirmé, sera rétroactif au 1 janvier 2007. Ci-joint le modèle d'attestation à compléter (date, lieu, nom du réseau, signature du responsable du réseau) et à remettre à chaque participant.

La rémunération sera de 150 euros par animateur et par expert et sera versée directement par l'ANCREC suite à une subvention de Sanofi

Bonnes fêtes et bien amicalement

Dr Michel Varroud-Vial
> Département EPP- FMC ANCREC